

LETTRE D'INFORMATION

MAIRIE DE GOUESNAC'H



L'AGENDA



Octobre

16/10 : Journée Jeux – Salle des Vire-Court

22/10 : conférence d'Annick Le Douget (les filles mères, ces femmes oubliées) – salle des Vire-Court

28/10 : Tartiloween – Restaurant scolaire

Novembre

05/11 : Cinéma : Le cercle des voyageurs, Aubrac – Salle des Vire-Court

06/11 : conférence de Jean-Alain Le Berre (les langues bretonnes) – Salle des Vire-Court

11/11 : Cérémonie du 11 novembre

20/11 : Repas des aînés – Salle des Vire-Court

27/11 : Troc et puces de l'APEL – Salle des Vire-Court

Décembre

03/12 : Téléthon

03/12 : Soirée Disco – Salle des Vire-Court

10/12 : Marché de Noël – Place de la Mairie

10/12 Fest Noz Bagad Bro Foën – Salle des Vire-Court

28/12 : Animation de Noël – Salle des Vire-Court

LE MOT DU MAIRE

Très chers tous,

Nous voilà donc en automne, que l'on espère pluvieux après un été où l'on a revécu le combat entre l'eau et le feu. Le feu nous l'avons eu à Kerseal le 11 août. Et sans la réactivité des pompiers mais aussi la vigilance des riverains et la solidarité des agriculteurs, nous aurions certainement vu des maisons brûler. Cet incendie a, en outre, mis en évidence le problème de l'eau potable qui a failli manquer. Je n'ose pas imaginer ce qui se passerait en cas d'incendie.

Face à cela, l'heure n'est plus aux palabres mais à l'action concrète et rapide. C'est pourquoi le conseil municipal vient de voter 2 délibérations portant sur les économies d'eau en donnant un économiseur d'eau par foyer, et en prévoyant la réutilisation de l'eau pluviale comme substitution à l'eau potable dans des bâtiments municipaux.

En matière d'économie d'énergies, nous sommes au rendez-vous pour montrer l'exemple : un plan de sobriété ambitieux doit permettre de réduire l'impact des augmentations de tarifs sur notre collectivité, non protégée par un bouclier tarifaire.

J'ai proposé aussi au conseil d'administration du CCAS des aides spécifiques, une sorte de banque énergétique, pour que cet hiver les plus démunis puissent se chauffer correctement à moindre coût.

Enfin, notons avec satisfaction la reprise des activités associatives et des animations avec des nouveautés qu'il faut saluer comme la zumba, la boxe thaï, sans oublier les animations portées par la bibliothèque, le ragout de saint Cadou ou la journée du patrimoine.

Pour cette dernière, nous avons célébré la réédition des exemplaires de la revue Foen Izella consacrés à Gouesnac'h. A ce jour, c'est le travail écrit le plus abouti sur notre histoire. Il sera offert aux nouveaux arrivants sur la commune et vous pouvez soit le lire à la bibliothèque partenaire de l'opération, soit vous inscrire en mairie si vous souhaitez l'acquérir.

Toujours à l'occasion des journées du patrimoine nous avons retrouvé dans le sous-sol de la mairie des éléments du cercle celtique de la commune les Korolerien (l'étendard, un biniou, des pantalons etc).

Afin de faire revivre cette épopée j'aimerais que toutes celles et tous ceux qui y ont contribué de près ou de loin se signalent en mairie, afin d'organiser une petite réception sympathique en leur honneur.

Votre maire Jean-Pierre Marc

MAIRIE DE GOUESNAC'H

tél. : 02 98 51 74 75

E-mail : contact@mairie-gouesnach.bzh

19 route de Bénodet 29950 GOUESNAC'H

fax. : 02 98 51 70 18

page Facebook et site internet : <http://mairie-gouesnach.bzh/>

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi) le samedi, de 9h à 12h

• LA VIE À GOUESNAC'H

• Rencontre avec Alain Bodivit

En amont de la cérémonie du 18 juin, les cours moyens (CM1 et CM2) des écoles ont rencontré Alain Bodivit, qui fut résistant dans le pays fousnantais pendant la seconde guerre mondiale.



Il a pu leur raconter son parcours et les raisons de son engagement contre le nazisme. Ce moment exceptionnel leur a permis d'échanger avec un des derniers témoins de cette période.

• La commémoration du 18 juin

Organisée à tour de rôle dans les communes du pays fousnantais, la cérémonie rappelant l'appel du 18 juin du Général De Gaulle se tenait cette année à Gouesnac'h.



Plus de 200 personnes se sont réunies pour écouter la lecture de l'appel du général De Gaulle, suivie par le chant des partisans interprété par les enfants des écoles.

• La fête de l'aviation radiocommandée à Boutiguéry

Pour la première fois, la commune accueillait un rassemblement d'avions radiocommandés.

Dans un ciel sans nuage au-dessus du parc de Boutiguéry, ce rendez-vous a attiré de nombreux visiteurs. L'animation musicale de l'événement était assurée par 25 sonneurs de l'amicale des anciens du bagad Lann-Bihoué.

• Les vergers de Kermao récompensés au concours régional des produits cidricoles

Une nouvelle fois, la cidrerie de Kermao a rendu fiers les gouesnachais en remportant de nombreuses récompenses lors du dernier concours régional cidricole qui se tenait mi-juin.

Ce ne sont pas moins de trois médailles d'or, une médaille en argent et une autre en bronze, pour la qualité de leurs produits.

• La bibliothèque

La bibliothèque multiplie les événements. En plus des lectures de contes, et d'histoires en kamishibai initiées depuis le début de l'année, elle a entrepris plusieurs expositions sur l'histoire de Gouesnac'h, notamment dans le cadre des journées du patrimoine.

Plusieurs séances en extérieur ont également été mises en place, en s'installant plusieurs après-midis sur la place de la mairie.

Le 24 septembre, elle a organisé une conférence d'Annick Le Douget sur les romancières de Bretagne dans la salle des Vire-court.

• L'incendie de Kerseal

Le 11 août dernier, la commune de Gouesnac'h a elle aussi été touchée par un incendie estival. Celui-ci s'est déclaré dans le quartier de Kerseal. La violence des flammes nécessitait l'évacuation de l'ensemble du quartier. Il aura fallu l'intervention d'une dizaine de véhicules de pompiers, et des agriculteurs de la commune.

Aucune victime, ni aucune destruction de bien ne sont heureusement à déplorer. Un soutien de 100 euros sera versé à tous les exploitants agricoles ayant participé à la lutte contre cet incendie.



• Le salon des collectionneurs

Sous l'égide de l'association des photographes de Gouesnac'h, le premier salon des collectionneurs de Gouesnac'h s'est tenu les 27 et 28 août dans la salle des Vire-Court.

Ce ne sont pas moins de 18 passionnés qui ont exposé leurs collections, aussi variées que riches. Que ce soient des camions de pompiers miniatures, des chapeaux, des appareils photos ou encore des médailles commémoratives, elles ont permis aux visiteurs de découvrir de nombreux univers constitués par la passion et la curiosité des collectionneurs.

• La rentrée scolaire

Cette année, la rentrée scolaire se déroulait le jeudi 1^{er} septembre. Les effectifs des écoles de la commune sont relativement stables avec 139 élèves pour le Groupe scolaire de l'Odet et 95 pour l'école Notre Dame des Victoires.

• Le forum des associations

Les associations de la commune étaient réunies le samedi 3 septembre dans la salle des Vire-Court pour le traditionnel forum de la rentrée. Les visiteurs ont pu voir l'arrivée de nouvelles activités de loisirs, notamment en direction de la jeunesse avec entre autres la zumba et les cours de boxe thaï.

• Le ragoût de Saint Cadou

Organisé le 4 septembre dernier, le traditionnel ragoût de St Cadou a dû se délocaliser exceptionnellement dans la salle multifonction, en raison des intempéries.

Cela n'en demeure pas moins une réussite avec plus de 200 plats servis sur place et presque autant de repas emportés.

- **Le Rallye Mamm Goz Bihan**

L'association de véhicules anciens VALCT organisait son rallye de rentrée le dimanche 4 septembre. Le départ de ce circuit avait lieu sur le parking de la salle des Vire-Court.

Près de 50 véhicules anciens étaient rassemblés pour le plus grand bonheur des curieux, qui ont pu discuter avec les équipages et voir le convoi de véhicules partir à 11 heures.



- **Un accompagnement au numérique**

Alors que les démarches administratives se font désormais exclusivement sur internet, la maîtrise de l'informatique est aujourd'hui indispensable.

La communauté de communes du Pays Fouesnantais a mis en place un service d'accompagnement à l'informatique pour les personnes connaissant des difficultés avec ces outils

La conseillère en numériques se déplace dans chacune des communes, et est présente à Gouesnac'h les jeudis matin, de 9h à 12h. Les personnes souhaitant être suivies par elle peuvent se signaler auprès de la mairie.

- **Mutuelle communale**

A l'instar de communes voisines comme Pleuven, le CCAS envisage de proposer une mutuelle communale aux habitants de Gouesnac'h.

Ces mutuelles sont prises en charge par des compagnies d'assurances et des associations spécialisées et permettent d'obtenir des tarifs plus économiques. Les personnes d'ores et déjà intéressées peuvent se signaler en mairie. En fonction de l'attrait exprimé par les habitants de la commune, une réunion publique sera organisée.

- **Les journées du patrimoine**

Le dimanche 18 septembre, plusieurs associations se sont mobilisées pour valoriser l'histoire et le patrimoine de Gouesnac'h dans le cadre des journées du patrimoine.



Des expositions à la bibliothèque et sur l'avenue des Sports ont été mises en place pour promouvoir le patrimoine et l'histoire de la commune.

Breizh Meca Kouzh exposait de vieilles machines agricoles. Les yoles de l'Odet étaient également présentes, tout comme des jeux. L'Eglise de Gouesnac'h était également ouverte.

La bibliothèque exposait des photos, des costumes anciens ainsi que la bannière de l'ancien cercle de danse de Gouesnac'h.

- **La signature du Pacte Finistère 2030**

Les élus du Pays Fouesnantais étaient réunis le 17 septembre à l'Archipel pour la signature du Pacte Finistère 2030 avec le Conseil Départemental.

Ce pacte financier prévoit le financement de projets communaux et intercommunaux par le Département. A Gouesnac'h, ce sont d'ores et déjà les projets de skate park, de parcours sportifs et de récupération d'eau pluviales qui sont intégrés à ce pacte.

- **Champion de France d'attelage**

La Team Pinky Breizh, constituée de Pierre-Yves et Sylvie Guillermou a décroché le titre de champion de France 2022 d'attelage qui se déroulait à Verville (Charente) les 24 et 25 septembre dernier. Félicitations à eux.

■ ESPACE D'EXPRESSION DES ÉLUS D'OPPOSITION

Troisième rentrée sur ce mandat. Nous gardons une volonté intacte de défendre nos idées, en adopter certaines de la majorité, sans rejet systématique, pour améliorer le quotidien de chacun. Parfois nous nous sommes abstenus ou opposés, nous continuerons.

Nous demandons à la majorité municipale d'offrir beaucoup plus d'écoute, de concertation et de transparence. Nul n'a le monopole des bonnes idées !

L'avenir de notre commune, le cadre de vie, le bien-être de ses habitants, l'emploi, les loisirs, le travail sur les infrastructures, etc. restent notre priorité.

Nous souhaitons que l'histoire de « nôtre » Gouesnac'h, ce « havre de paix », s'inscrive dans la continuité tout en pénétrant dans le monde de demain, avec sérénité, après réflexions et concertations. Sans tapage mais avec force, conviction et persévérance nous continuerons à défendre

nos valeurs, les valeurs de celles et ceux qui ne veulent pas vivre dans une ville nouvelle mais entrer sereinement dans « demain », en vivant pleinement « aujourd'hui », sans oublier « hier », en pouvant faire le lien entre ces périodes.

Seule une intelligence réciproque nous y aidera. Nous y sommes prêts.

Citation : « si je veux construire un monde différent, je dois apprendre à avoir toujours raison avec l'autre, pas contre lui ». Roland Poupon

Contacts :

Martine Ulliac : 06 75 74 67 90
Bernard Le Noac'h : 06 83 69 91 56
Philippe Le Jollec : 06 63 37 11 49
Patrick Malaviale : 06 66 16 84 22

▪ LES RÉALISATIONS DE LA MUNICIPALITE

- **L'installation d'une structure pour enfants**

Le premier aménagement de la prairie de loisirs a été installé.

Il s'agit d'un parcours d'équilibre pour les enfants de 6 à 12 ans, suivant une idée émise par le conseil municipal des enfants.



- **Un minibus municipal**

La commune de Gouesnac'h dispose désormais d'un minibus. Celui-ci servira notamment pour les nombreux déplacements effectués par l'espace ado, mais également pour le centre de loisirs.

Celui-ci est loué gratuitement à l'entreprise Publibus, grâce au financement des entreprises ayant souscrit un espace publicitaire sur la carrosserie du véhicule.

- **Agrandissement de la zone 30 dans le bourg**

Les modes de déplacements doux se développent toujours plus, et la sécurité routière devient un enjeu majeur du quotidien, en particulier dans les zones urbanisées où les usagers de la route sont nombreux et diversifiés.

Pour répondre à cette situation, il est nécessaire de réduire la vitesse dans les zones très fréquentées. C'est pourquoi, en conformité avec nos engagements de campagne auprès de vous la vitesse des zones urbanisées et des tronçons à faible visibilité passe à 30km/h dans et à proximité du bourg.

(plus d'informations sur la feuille centrale)

- **Création d'un chaussidou sur Hent ar Moor**

Le chaussidou sur la route d'Hent ar Moor, annoncé lors de la réunion publique sur la sécurité routière est en phase de réalisation, permettant ainsi de sécuriser la voie pour les cyclistes sur une distance de 1 700 mètres. La vitesse y est désormais limitée à 50 km/h.

▪ LES DOSSIERS EN COURS

- **La prairie de loisirs**

La mise en forme de la prairie de loisirs se termine actuellement, avec la création de noues et un prochain engazonnement.

Cela permettra de profiter du site dès cet été, d'autant que de nouvelles structures y seront installées.

- **La récupération des eaux de pluie**

L'été que nous avons connu montre l'importance de trouver des alternatives à l'utilisation actuelle de l'eau potable. (plus d'informations sur la feuille centrale)

C'est pourquoi une cuve sera installée entre l'école primaire et la salle multifonction, pour récupérer les eaux pluviales provenant de ces constructions.

Elle sera par la suite utilisée pour les toilettes de ces mêmes bâtiments et pour l'arrosage.

- **Le réseau de téléphonie fixe et internet**

Depuis maintenant plusieurs mois et même pour certains des années, de nombreux quartiers de Gouesnac'h sont touchés par des pannes de téléphone ou d'internet, en raison du vieillissement des nombreuses lignes en cuivre enfouies en pleine terre.

Conformément à ses engagements d'information à la population, la municipalité a organisé le 29 septembre

dernier une réunion publique pour présenter la situation et proposer des solutions.

Il en est ressorti unanimement que, pour remédier définitivement à la situation, seule la venue de la fibre optique serait opérante. Nous la sollicitons donc au plus vite.

Les travaux d'installation doivent commencer en 2024. Pour aller au plus vite, et ne pas attendre 2026, des secteurs aujourd'hui couverts par des câbles de cuivre enterrés en pleine terre verront la mise en œuvre de la fibre par un réseau aérien, et le retour de poteaux dans certaines rues.

C'est la seule possibilité technique pour avoir la fibre dès 2024. Un programme annuel de mise en terre avec fourreaux de ce réseau sera par la suite très vite engagé.

En attendant face aux pannes il faudra exiger de vos opérateurs, d'effectuer les futures réparations le plus vite possible (même si elles ne sont pas toujours aisées à réaliser) ...

Pour préparer l'arrivée de ce nouveau réseau, il faudra assurer l'élagage aux abords des routes pour de nombreux propriétaires. La mairie envisage de passer un marché global avec des sociétés d'élagage. Des informations seront présentées aux habitants lors d'une nouvelle réunion publique à l'approche des travaux.

ENVIRONNEMENT

L'été que nous avons vécu, particulièrement chaud et sec, nous a rappelé à tous notre vulnérabilité vis-à-vis du changement climatique, et l'importance d'agir pour y faire face.

Parallèlement, la flambée des prix de l'énergie, sans bouclier tarifaire pour les communes comme la nôtre, nous contraint à accélérer nos actions et à nous révéler exemplaires en matière de sobriété.

Distribution d'un économiseur d'eau

Afin d'inciter à réduire la consommation d'eau, la municipalité offre un mousseur à chaque foyer de la commune. Ils sont à visser à la sortie des robinets afin de réduire leur débit. Celui qui vous est distribué dispose d'un embout mâle permettant de réduire le débit entre 7,5 et 9 litres par minute.



Limiter la consommation d'eau potable n'est pas seulement une bonne action pour la planète c'est aussi intéressant pour le porte-monnaie de chacun !

Le plan de sobriété énergétique :

Face aux risques de coupures et à la hausse des prix des énergies, la municipalité a lancé un plan de sobriété énergétique pour ses locaux et ses services ayant pour principales mesures :

- 30% d'économie d'énergie sur l'éclairage du domaine public
- Une adaptation de la température des bâtiments publics au plus juste suivant les activités
- référant pour chacun des bâtiments communaux, pour contrôler la température et les éclairages
- l'installation de détecteurs de mouvements pour l'éclairage des bâtiments communaux
- Adaptation éventuelle des horaires des services et des activités associatives récurrentes
- Remplacement de toutes les ampoules par des LED pour l'ensemble des bâtiments communaux
- Extinction totale des bâtiments publics la nuit
- Concentration des illuminations de Noël sur le grand sapin central qui sera alimenté exclusivement par de l'énergie photovoltaïque.
- Réalisation d'affichettes incitant aux bonnes pratiques qui seront apposées dans les bâtiments publics.
- Chantiers d'amélioration de l'isolation des bâtiments occupés.

Les restrictions de l'usage de l'eau

Cet été, les réserves d'eau ont atteint des niveaux d'alerte inédits en Finistère, amenant des restrictions d'usage strictes. Les précipitations de fin août et du mois de septembre ont amélioré la situation, sans pour autant la ramener à une situation normale. Aussi, l'arrêt du Préfet du Finistère sur les usages de l'eau continuera d'être appliqué au moins jusqu'au 31 octobre.

Il est donc toujours interdit de :

- Nettoyer votre véhicule (en dehors des centres de lavage automobiles)
- Remplir votre piscine ou d'en réajuster le niveau d'eau
- D'arroser votre jardin
- D'arroser vos potagers entre 8h et 20h
- De nettoyer vos terrasses, vos murs ou vos façades



Investissements dans la récupération et l'utilisation des eaux pluviales

Afin de réduire sa consommation issue du réseau d'eau potable, la municipalité compte utiliser de l'eau pluviale pour arroser les espaces verts et alimenter les sanitaires du groupe scolaire et de la salle des Vire-court. Car oui, nous utilisons tous de l'eau potable pour les toilettes.

Pour cela, une cuve de récupération d'eau sera installée entre ces bâtiments. Ce projet est d'ores et déjà inscrit dans le Pacte Finistère 2030, avec un financement de 55 000 euros.

SECURITE ROUTIERE

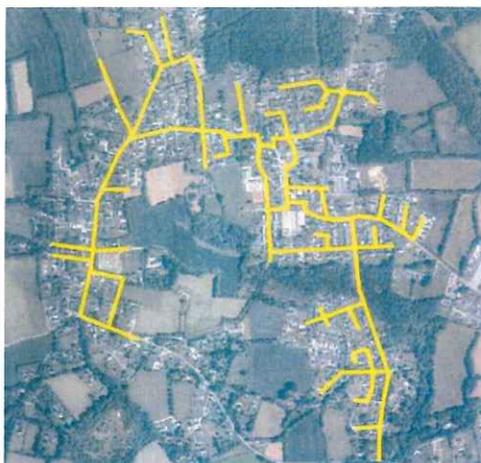
Conformément à notre engagement d'améliorer la sécurité routière sur la commune, et suite aux demandes exprimées par les personnes présentes à la réunion publique, la limitation de vitesse a été revue dans et autour du bourg, avec un élargissement des zones 30 (en jaune sur l'image ci-dessous). D'autres actions de sécurisation interviendront

Les voies suivantes sont en partie limitées à la vitesse de 30km/h :

- Route de Quimper à partir du rond-point de Venthon
- Route de Pors Keraign, entre le rond-point de Ty Corn jusqu'à la 2ème sortie du hameau de Ty-Corn
- Route de Bénodet jusqu'au lotissement du Clos des Fétuques
- Route de Hent ar Moor, entre la route de l'Odet et le hameau de Kerguéon
- Route de Prat ar Guip entre la route de l'Odet et Ménez Land Gras.

Les voies suivantes sont intégralement limitées à la vitesse de 30km/h :

- | | |
|------------------------|--------------------------|
| - Hameau du Cosquer | - Park Forn Huella |
| - Rue d'Eyrecourt | - Rue George Sand |
| - Hent Park Vorc'h | - Route de l'Odet |
| - Hent Laouig Bodivit | - Hent Menez Land Gras |
| - Rue des sports | - Rue de Pont Nellis |
| - Rue de Toulfoen | - Rue du Steir |
| - Hent Reuniou | - Prajou Kersaluden |
| - Avenue de Kérincuff | - Rue des Peupliers |
| - Rue des Oiseaux | - Allée des Chênes |
| - Rue des Genêts | - Impasse des Saules |
| - Allée des Primevères | - Hameau de Parc an Allé |
| - Park Forn Izella | |



LE REPAS DES AINES

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a le plaisir d'inviter les aînés de la commune (71 ans et plus) au traditionnel repas convivial à leur destination. Cette année, celui-ci aura lieu le dimanche 20 novembre à partir de 12 heures dans la salle des Vire-Court.

Des plateaux pourront être servis aux personnes non mobiles. Si votre conjoint est âgé de moins de 71 ans et souhaite vous accompagner ou recevoir un plateau repas, il est le bienvenu, moyennant le coût du repas ou du plateau repas.

Pour y participer, vous devez transmettre le coupon réponse ci-dessous en mairie avant le 5 novembre prochain.

REPAS DES AÎNÉS 2022

(à destination des habitants de Gouesnac'h de 71 ans et plus)

M/ Mme

M/ Mme

si moins de 71 ans

sera(ont) présent(s) au repas du dimanche 20 novembre 2022 ⁽¹⁾

Si des raisons de santé vous empêchent d'être présent(s), un plateau-repas pourra vous être livré ⁽¹⁾

⁽¹⁾ cochez votre choix

• Ce coupon-réponse à retourner en mairie avant le 5 novembre •